

Lentacker, Firmin (1973) *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*. Lille, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III. 656 pages, 91 figures hors-texte.

Robert Severin

Volume 18, Number 43, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021187ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021187ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Severin, R. (1974). Review of [Lentacker, Firmin (1973) *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*. Lille, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III. 656 pages, 91 figures hors-texte.] *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 234–237. <https://doi.org/10.7202/021187ar>

LENTACKER, Firmin (1973) **La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations.** Lille, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III. 656 pages, 91 figures hors-texte.

Cet ouvrage, fruit de plus de vingt ans de « laborieuses investigations », constitue la thèse présentée par l'auteur devant l'Université de Paris IV, le 13 janvier 1973. Dans l'introduction, il précise que ses recherches l'ont conduit « à dégager les multiples aspects géographiques des relations franco-belges jusque dans les domaines linguistiques et culturels par exemple. Il lui a fallu pourtant renoncer à traiter toutes les questions relatives à un sujet qui pouvait prendre d'énormes dimensions et réduire des ambitions excessives pour se borner à l'étude de la circulation des personnes et des biens en rapport avec la frontière » (p. 2).

La première partie (p. 4-57) est consacrée à l'implantation de la frontière. Le chapitre I (p. 4-27) traite de l'élaboration du tracé de la frontière. Celle-ci résulte des traités qui ont suivi les périodes d'expansion française durant le règne de Louis XIV et durant la phase révolutionnaire et impériale. Trois étapes sont reconnues : la frontière de guerre du temps de Louis XIV, une frontière de paix (XVIII<sup>e</sup> siècle), la frontière contemporaine après les traités de 1814-1815. Dans le chapitre II : la confrontation des deux souverainetés (p. 28-57), sont analysés successivement : l'armature militaire de la frontière, actuellement dévaluée, l'armature administrative et douanière qui agit depuis deux siècles sur la géographie de la circulation, de l'habitat et des activités économiques, les litiges de souveraineté et les rapports de bon voisinage dans les questions des propriétés limitrophes, de l'extraction houillère sous la frontière, de l'écoulement des eaux superficielles, des nappes d'eau souterraines.

Les trois parties suivantes de l'ouvrage étudient l'influence de la frontière sur l'orientation des courants de circulation, sur la circulation des capitaux et l'implantation des entreprises et sur les migrations humaines.

L'étude de l'influence de la frontière sur l'orientation des courants de circulation (p. 58-260) comprend un premier chapitre (p. 58-90) traitant de l'aménagement des réseaux de circulation avec la priorité des liaisons nationales, de la frontière vers l'intérieur de la France et de la Belgique et parallèles à la frontière, sur les jonctions frontalières qui « répondent, aujourd'hui comme hier, à des préoccupations dans lesquelles la présence même de la frontière tient la première place » (p. 90). Le chapitre II (p. 90-131) analyse le contrôle des transports internationaux, leur tarification sous l'influence de la frontière, leur réglementation ; en une trentaine de pages, l'auteur expose l'important problème des politiques nationales de soutien des ports maritimes. « Plutôt que de concurrence, on pourrait parler de complémentarité car la navigation de demain exigera l'équipement de fronts maritimes d'une ampleur telle que les frontières politiques actuelles seront obligatoirement dépassées, tout au moins sur les rivages méridionaux de la Mer du Nord » (p. 131). Les politiques douanières et monétaires sont étudiées en deux parties dans le chapitre III (p. 131-166) : l'évolution des tarifs douaniers et la position du Nord de la France et les fluctuations monétaires. Plus de quatre-vingt-dix pages (p. 167-260) sont réservées au chapitre IV : l'évolution des courants commerciaux franco-belges et le développement industriel du Nord et du Nord-Est de la France. Trois questions principales sont examinées en détail : les charbons belges sur les marchés français, les échanges miniers franco-belges, les échanges sidérurgiques franco-belges, tandis que l'évolution de quelques autres courants d'échange et ses conséquences est exposée plus brièvement et concerne diverses productions agricoles, les produits des carrières, le verre, la terre cuite, les meubles. « Au total, beaucoup d'activités industrielles ont trouvé dans le Nord de la France un terrain favorable grâce à la protection douanière et au voisinage de la Belgique. Ces deux facteurs ont eu des effets conjugués : ils réservaient au Nord un large marché national et les initiatives venues du pays voisin » (p. 259).

L'influence de la frontière sur la circulation des capitaux et l'implantation des entreprises (p. 261-349) est examinée dans les deux sens : dans le chapitre I (p. 261-289), ce sont les intérêts économiques français en Belgique : les établissements textiles et les fortunes foncières constituées en Belgique par le monde patronal de la région lilloise, les intérêts français dans les entreprises de commerce et de transport en Belgique, les implantations de groupes financiers et bancaires français en Belgique, les intérêts français dans l'industrie belge en dehors du textile. Le chapitre II (p. 290-349) a trait aux entreprises industrielles, commerciales et financières belges en France dont la situation actuelle dérive « pour l'essentiel des positions acquises dès avant 1914 » (p. 307); elles sont attirées en priorité par les régions du Nord, de l'Est et de Paris.

« Sans qu'il soit possible de mesurer l'ampleur des échanges franco-belges d'investissements, il faut en souligner l'importance exceptionnelle pour la vie économique des deux pays. L'intensité, l'ancienneté, l'intimité, pourrait-on dire, de ces échanges expliquent l'existence d'un milieu d'affaires franco-belge pour lequel la frontière franco-belge n'a plus guère de sens : les liens de fortunes et de personnes ne laissent aux questions de nationalité qu'un bien mince intérêt matériel. Il s'agit là du résultat le plus tangible d'un fait affirmé depuis plus d'un siècle : chacun des deux pays constitue pour l'autre le premier débouché sur le plan de l'action économique » (p. 349).

La quatrième partie (p. 350-561) : l'influence de la frontière sur les migrations humaines occupe la plus grande place, une dizaine de pages de plus que la deuxième partie consacrée aux courants de circulation. Le chapitre I (p. 350-405) s'intéresse à l'immigration belge dans les campagnes françaises : saisonniers et fermiers. Les migrations saisonnières vers la France se sont fort amenuisées ces dernières années. Les exploitants agricoles belges géraient en 1955 3‰ des exploitations en France. « Les Belges demeurent, parmi les étrangers, de loin les premiers acheteurs de terres agricoles en France, mais ces achats n'augmentent guère en importance ; ils n'atteignent pas 10 000 hectares par an et ne représentent qu'une très faible part des mutations foncières concernant l'agriculture française. Il reste à savoir comment le gouvernement français fera des concessions à ses partenaires de la Communauté Européenne en une matière où ces derniers sont les parties prenantes et quelles précautions il compte prendre pour éviter d'accroître les difficultés d'installation là où elles sont déjà les plus fortes » (p. 405).

Le chapitre II (p. 406-484) traite de l'immigration belge dans les villes françaises, qui prit de l'ampleur depuis plus d'un siècle, mais qui ne peut être suivie avec toute la rigueur voulue en raison de la connaissance statistique insuffisante des migrations internationales. « Pour l'essentiel, l'émigration belge vers la France apparaît à présent comme un phénomène du passé lié à la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 411). « En dehors des deux provinces de Flandre et du Hainaut, l'émigration belge vers la France revêtit beaucoup moins d'importance ». « L'attrait de la France pour les Belges a longtemps résidé dans les salaires accordés par l'industrie française et dans les possibilités plus larges et plus rémunératrices qu'offraient la plupart des activités professionnelles et commerciales une fois la frontière franchie » (p. 428). « L'immigration belge a contribué dans des proportions variables à l'expansion du peuplement urbain de la région du Nord. Elle eut surtout un rôle essentiel dans la croissance démographique des grandes villes industrielles du département du Nord, mais ailleurs, même dans le Pas-de-Calais, son intervention ne fut jamais négligeable » (p. 447). En outre, « c'est l'agglomération de Paris qui a fixé la colonie belge la plus considérable de France » (p. 478).

Le chapitre III (p. 485-494) évoque l'immigration française en Belgique qui n'a jamais atteint des chiffres très élevés, ni en valeur absolue, ni relativement au chiffre de la population étrangère. Elle a subi l'attraction prioritaire de l'agglomération bruxelloise et dans une mesure moindre des villes wallonnes ; dans certaines localités frontalières, notamment celles du versant belge de la Métropole, la proportion de Français dans la population totale est plus élevée qu'ailleurs. « Les Français occupent en Belgique une position professionnelle et sociale souvent enviable » (p. 488).

Le chapitre IV (p. 494-561) consacré aux migrations frontalières débute par des définitions et l'exposé de la situation présente, à savoir 25 à 26 000 frontaliers belges ayant en 1967 un emploi en France, dont 17 000 dans l'arrondissement de Lille ; les principaux arrondissements belges d'origine sont dans l'ordre, ceux de Mouscron-Comines, d'Ypres, de Courtrai, de Tournai et de Mons. Que ce soit dans le textile ou la métallurgie, les frontaliers belges occupent surtout des postes d'ouvriers ou d'ouvrières. L'évolution du mouvement frontalier est ensuite minutieusement analysée : aux origines du mouvement frontalier, ses développements avant la première guerre, entre les deux guerres, depuis la libération, le reflux en cours du mouvement frontalier qui entraîne un vieillissement de la population des communes frontalières belges qui s'associent « à présent sans réticence à une vigoureuse politique d'expansion régionale et d'implantation industrielle. Pour elles, les frontaliers fournissent une réserve de main-d'œuvre toute prête à renoncer au travail en France pour peu qu'on lui assure un emploi sans trop l'éloigner de sa résidence » (p. 559). Un mouvement de frontaliers français vers la Belgique, d'origine récente, demeure encore secondaire, bien qu'en augmentation depuis la rédaction de l'ouvrage.

Une brève cinquième partie (p. 562-577) envisage la frontière et l'aménagement régional.

« La ligne de partage imposée par la frontière place les contrées limitrophes en situation marginale sans autoriser avec la plénitude nécessaire les rapports économiques et sociaux qui pourraient dégager des cohésions régionales à une échelle assez ample soit avec l'intérieur de chacun des deux pays voisins, soit entre les districts frontaliers échelonnés du même côté ou des deux côtés de la frontière. Celle-ci détermine, à n'en pas douter, une désarticulation régionale » (p. 562).

Une géographie involontaire a présidé à l'implantation des zones industrielles bien plus nombreuses du côté français de la frontière en raison des initiatives privées s'exerçant au seul niveau de l'entreprise. Les agglomérations industrielles françaises se sont développées en un étalement informe d'usines et de maisons ouvrières et une extension anarchique de quartiers frontaliers à l'équipement urbain insuffisant. Du côté belge, la croissance des agglomérations était rivée à la frontière et ce n'est qu'entre les deux guerres que l'étalement urbain s'est imposé.

L'étude des perspectives d'aménagement régional en rapport avec la frontière permet de montrer « comment la répartition et l'importance des zones industrielles installées dans le Nord/Pas-de-Calais, la Flandre occidentale et le Hainaut répondent à des partis d'aménagement régional nullement harmonisés sinon antagonistes ; et la même constatation s'impose lorsqu'on envisage l'implantation des centres récréatifs et les divers projets de recardement autoroutier.

La frontière, avant tout, représente une réalité politique ; son action tient, d'un côté et de l'autre de la limite qu'elle trace sur le terrain, à l'idée même qu'on se fait de l'existence nationale » (p. 576).

En conclusion (p. 578-580), l'auteur souligne la signification réduite des dissemblances géographiques qui peuvent exister de part et d'autre de la frontière, dont les effets débordent de loin l'étroite lisière par laquelle on quitte l'un des pays pour pénétrer dans l'autre. Si le Marché Commun conduit au nivellement économique et social de la frontière, il n'empêche pas celle-ci de séparer deux États, deux peuples, deux territoires et de mettre en présence deux consciences nationales.

La bibliographie (p. 581-647) est remarquablement abondante. Elle comporte des cartes anciennes et actuelles belges et françaises, des plans d'urbanisme et des plans cadastraux, de très nombreux documents d'archives belges, françaises et néerlandaises, ainsi que 917 références d'ouvrages, tant en néerlandais qu'en français, témoignant du travail gigantesque que s'est imposé l'auteur.

L'étude de Firmin LENTACKER s'achève par 89 figures hors-texte ainsi que deux annexes.

Cette œuvre, où l'histoire et la géographie s'interpénètrent, qui est dominée par le souci pour les hommes, comble une lacune d'une façon précieuse en fournissant une mine de renseignements précis sur la frontière franco-belge. Mais la tâche de l'auteur n'est pas terminée pour autant, car il nous annonce que cet ouvrage subira certains remaniements en vue d'une édition prévue pour le courant de 1974, et qui sans nul doute, recevra un accueil chaleureux de la part de tous ceux que les problèmes de la géographie des frontières passionnent !

Robert SEVRIN  
*Fédération universitaire et  
polytechnique de Lille*

VAN WETTERE-VERHASSELT, Yola (1965) **Les frontières du nord et de l'est de la Belgique**. Étude de géographie humaine. *Revue Belge de Géographie*, Bruxelles, 1965 (1-2-3) : 7-402.

Les frontières septentrionale et orientale de la Belgique traversent les subdivisions géologiques et des unités géomorphologiques homogènes et là où elles correspondent à des thalwegs ou à des crêtes de séparation des eaux, elles ne séparent pas des paysages différents.

Le chapitre I (p. 27-60) établit l'âge et tente d'expliquer historiquement la *formation* et la *localisation* de la frontière. La frontière belgo-néerlandaise compte des tronçons anciens (moyen âge et traité de Munster de 1648) et plus récents (séparation entre les deux Limbourg en 1839) ; elle a une caractère conventionnel et présente un tracé compliqué, survivance d'une situation médiévale, avec l'enclave de Baarle-Duc. La frontière belgo-allemande actuelle, fixée en 1919, régularisée et adaptée aux conditions et besoins actuels en 1956, marque néanmoins partiellement la continuité de limites historiques. Son tracé a toujours été d'une grande complexité, donnant lieu à de nombreux litiges à travers l'histoire. Après neuf siècles d'union, la division de l'ancien duché de Luxembourg en 1839 entraîna le tracé de la frontière belgo-luxembourgeoise qui est le résultat de négociations diplomatiques, « d'un marchandage politique, commandé par des ambitions territoriales et des intérêts militaires » (p. 58).

Le chapitre II (pp. 63-89) étudie la répartition de la population en relation avec la frontière : celle-ci n'influence qu'exceptionnellement la répartition de la population. Ces cas particuliers analysés sont au nombre de quatre. À Knokke-Cadsand, « la frontière belgo-néerlandaise provoque une césure dans le paysage touristique des plages de la Mer du Nord. Le chapelet de stations balnéaires, qui s'égrènent sans interruption le long de la côte belge, contraste fortement avec les villages ruraux de la Flandre zélandaise, touristiquement sous-développés » (p. 84). La forte densité croissante de la population de Zelzate, sur le canal Gand-Terneuzen n'est pas due à l'action directe de la frontière, mais au développement industriel de la zone du canal. Grâce à son statut spécial de neutralité de 1815 à 1918, La Calamine (Moresnet neutre) a connu un accroissement très rapide de la population, qui a cessé après la suppression du régime spécial. La densité élevée de Welkenraedt est le vestige du tracé de la frontière d'avant 1919 ; après cette date, et le déplacement de la frontière belgo-allemande plus à l'est, la localité a connu une stagnation démographique.

Le chapitre III (p. 93-150) examine, au moyen de monographies, l'action de la frontière dans le domaine agricole. En Flandre zélandaise, la grande superficie des terres appartenant à des Belges et l'importance relative de l'exploitation belge s'expliquent par la rentabilité des investissements due au prix modique des bonnes terres et aux taux de